



## Thème 2 – Du monde bipolaire au monde multipolaire (5-7 heures)

### Sommaire

<b>Axes majeurs et problématique générale du thème</b> . . . . .	<b>2</b>
• Articulation avec les sujets d'étude au choix . . . . .	3
• Problématique générale . . . . .	3
<b>Éléments de mise en œuvre de la question obligatoire</b> . . . . .	<b>3</b>
• La guerre froide, ses enjeux et l'effondrement du bloc soviétique (1947-1991) . . . . .	3
• Le processus de décolonisation et l'émergence du tiers-monde . . . . .	5
• Les relations entre les puissances après 1991 et les nouvelles formes de conflit . . . . .	7
• Le projet européen et les étapes de sa réalisation . . . . .	8
<b>Sujet d'étude – De Youri Gagarine à la guerre des étoiles</b> . . . . .	<b>9</b>
• Les enjeux de la question . . . . .	9
• Problématique et éléments de mise en œuvre . . . . .	11
• Capacités et méthodes : exemples . . . . .	12
<b>Sujet d'étude – Le 11 septembre 2001</b> . . . . .	<b>13</b>
• Les enjeux de la question . . . . .	13
• Problématique et éléments de mise en œuvre . . . . .	15
• Capacités et méthodes : exemples . . . . .	16
<b>Pour aller plus loin</b> . . . . .	<b>17</b>

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Mise en œuvre
<b>A – Le monde de 1945 à nos jours</b>	Guerre froide. Monde bipolaire. Décolonisation. Monde multipolaire. Construction européenne.	Ce thème vise à montrer les dynamiques géopolitiques qui sous-tendent l'évolution du monde de 1945 à nos jours, depuis la bipolarisation de la guerre froide jusqu'au monde multipolaire marqué par de nouvelles formes de conflits. On peut mettre en avant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• la guerre froide, ses enjeux et l'effondrement du bloc soviétique (1947-1991);</li> <li>• le processus de décolonisation et l'émergence du tiers-monde;</li> <li>• les relations entre les puissances après 1991 et les nouvelles formes de conflits;</li> <li>• le projet européen et les étapes de sa réalisation.</li> </ul>
<b>B – Un sujet d'étude au choix :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De Youri Gagarine à la guerre des étoiles</li> <li>• Le 11 septembre 2001</li> </ul>		Ce sujet d'étude permet d'aborder la compétition scientifique et technologique pendant la guerre froide, ainsi que les enjeux symboliques et militaires de la conquête spatiale.  Ce sujet d'étude vise à saisir l'événement et ses multiples conséquences. Il permet d'appréhender la question du terrorisme et de son rôle dans l'évolution de la situation internationale.

## Axes majeurs et problématique générale du thème

Ce thème vise à faire comprendre aux élèves les **dynamiques majeures** qui ont animé les relations internationales depuis 1945 tout en les sensibilisant à l'analyse géopolitique. L'horaire imparti doit empêcher toute tentation d'approche exhaustive des multiples événements ayant émaillé l'histoire des relations internationales sur cette période. Il s'agit bien au contraire de construire avec les élèves des repères clairs à partir de la saisie des **processus historiques** majeurs de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle leur permettant de comprendre comment s'est construit le monde dans lequel ils évoluent. Ces processus sont au nombre de quatre : la guerre froide, la décolonisation, le « nouveau désordre mondial<sup>1</sup> » et la construction européenne. Ils doivent être abordés en mobilisant les **outils conceptuels de l'analyse géopolitique** : acteurs, puissance, conflit, gouvernance. C'est bien à partir de ces soubassements épistémologiques que les élèves pourront appréhender les **notions** du chapitre : guerre froide, monde bipolaire, décolonisation, monde multipolaire, construction européenne.

Il s'agit donc de comprendre comment le **jeu des puissances** a évolué de 1945 à nos jours, passant d'une **logique bipolaire** à l'époque de la guerre froide à une **logique multipolaire**, une fois passé « l'illusion » de l'**hyperpuissance** étatsunienne ayant succédé à l'effondrement du bloc communiste en 1989-1991 (René-Eric Dagorn). La décolonisation et la construction européenne sont des processus clés, bien que non exclusifs, pour comprendre l'**émergence de nouveaux acteurs** remettant en cause la logique bipolaire initiale. Ils posent néanmoins de redoutables **questions de gouvernance** tant à l'échelle du monde (quelle place faire aux nouveaux États

1. Tzvetan TODOROV, *Le nouveau désordre mondial : réflexions d'un Européen*, Paris (Laffont), 2003.

indépendants ?) qu'à celle de l'Europe (comment faire fonctionner une entité supranationale ?). Il semble indispensable de s'appuyer sur les acquis de la classe de troisième (« Le monde depuis 1945 ») pour pouvoir traiter le thème dans le temps imparti.

## Articulation avec les sujets d'étude au choix

Les deux sujets d'étude s'inscrivent dans des **logiques temporelles différentes**. Le premier intitulé « De Youri Gagarine à la guerre des étoiles » s'inscrit dans le **temps long** de la guerre froide. Il pose ainsi des enjeux de **périodisation** au gré des fluctuations de la compétition spatiale entre États-Unis et URSS. Les **logiques du monde bipolaire** apparaissent donc à travers ce face-à-face quasi exclusif entre les deux Grands dans le domaine spatial. Le sujet d'étude permet également d'élaborer ou d'enrichir la **notion de guerre froide** en montrant les différentes facettes de ce conflit : militaires, mais aussi scientifiques, technologiques et symboliques. Enfin, il soulève le problème de la **gouvernance** d'un espace qui n'est pas régi par le droit et dont la gestion va déboucher à partir des années 1970 sur une logique de coopération malgré les rivalités étatiques.

Le sujet d'étude intitulé « Le 11 septembre 2001 » porte sur l'étude d'un **événement** et s'inscrit donc en première instance dans un **temps court**. Il permet néanmoins, par la réflexion sur la **contextualisation** et les **conséquences** des attentats terroristes perpétrés par Al-Qaïda contre le territoire américain, d'intégrer une réflexion sur les **ruptures** et les **continuités** en histoire. Ainsi cet événement qui frappe de stupeur les opinions publiques par sa médiatisation révèle-t-il en réalité des transformations profondes encore peu perceptibles à l'époque : les **fragilités de l'hyperpuissance** étatsunienne, l'émergence des **acteurs non étatiques** dans les relations internationales, l'essor de **nouvelles formes de conflictualités**. Les réponses apportées à ces attentats posent également la question de la **gouvernance mondiale** à travers les oscillations de la diplomatie américaine dans son rapport au multilatéralisme.

## Problématique générale

Comment est-on passé d'un monde structuré par la domination et la rivalité des deux Grands après la Seconde Guerre mondiale à un monde fragmenté marqué par l'émergence de nouvelles puissances et de nouvelles formes de conflictualités ?

## Éléments de mise en œuvre de la question obligatoire

### La guerre froide, ses enjeux et l'effondrement du bloc soviétique (1947-1991)

Il n'est pas question ici de proposer une étude exhaustive de l'histoire de la guerre froide et de ses péripéties. Il est essentiel que les élèves en comprennent les **dynamiques géopolitiques**. Tout d'abord, la guerre froide se caractérise par la structuration du monde en deux blocs, Est et Ouest, selon une **logique bipolaire**, chaque bloc étant dominé par une puissance incarnant un modèle idéologique. Ensuite, la guerre froide est marquée par l'absence d'affrontement direct entre les deux Grands, du fait de l'équilibre de la terreur, mais également par une rivalité permanente se déclinant dans tous les domaines et se traduisant par la multiplication des affrontements indirects, parfois extrêmement violents, dans des espaces périphériques. Il importe donc que les élèves identifient les **acteurs en présence**, caractérisent la **nature du conflit** qu'est la guerre froide et maîtrisent quelques **repères spatiaux et temporels** qui marquent l'affrontement Est-Ouest.

Une séance peut être consacrée à l'étude de la **bipolarisation du monde** après la Seconde Guerre mondiale. La problématique amène les élèves à s'interroger sur le passage d'une logique d'alliance entre les États-Unis et l'URSS face aux fascismes à une logique de conflit. La réponse à cette question doit permettre de définir la notion de monde bipolaire en montrant que celui-ci met aux prises non seulement deux puissances, mais aussi deux modèles idéologiques et deux blocs institutionnalisés par des systèmes d'alliances.

L'étude comparée des discours de Truman (12 mars 1947) et Jdanov (22 septembre 1947) permet ce travail de conceptualisation dans la mesure où chacun des deux dirigeants y évoque sa vision des deux modèles idéologiques en présence, des systèmes d'alliances en train de se constituer ainsi que de la stratégie à tenir pour la puissance qu'il incarne (*containment* d'un côté, Kominform de l'autre). À l'aide d'une carte et des éléments de contexte nécessaires, les élèves peuvent mener un travail d'explicitation des allusions des deux textes et d'identification de leur point de vue (**procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique**). Le récit du professeur peut ensuite apporter les compléments nécessaires, en particulier sur l'institutionnalisation des deux blocs dans les mois et années qui suivent les deux discours (plan Marshall, OTAN, pacte de Varsovie).

Une autre séance peut être consacrée à la notion de **guerre froide**. La problématisation peut s'appuyer sur le succès de cette expression oxymorique : pourquoi celle-ci, inventée par l'écrivain britannique George Orwell dès 1945 puis popularisée par le journaliste américain Walter Lippmann, est-elle restée pour caractériser les relations Est-Ouest jusqu'en 1991 ? Pour répondre à cette question, il est possible de fournir aux élèves une chronologie de la guerre froide, accompagnée d'une carte, et de leur demander de relever les éléments justifiant chacun des deux termes de l'expression « guerre froide » afin de caractériser cette période (**utiliser une approche historique pour construire une argumentation**). Les élèves constatent ainsi :

- la diversité des formes prises par la rivalité entre les deux Grands (militaire, scientifique, technologique, culturelle) ;
- l'absence d'affrontement direct, malgré quelques moments de crise « au bord de l'abîme » (blocus de Berlin, crise de Cuba) ;
- la multiplication des affrontements indirects pouvant prendre parfois des formes extrêmement violentes (guerres de Corée et du Vietnam).

Le professeur et les élèves peuvent ainsi, en conclusion de ce travail, relativiser la pertinence de l'expression de « guerre froide » : si la destruction mutuelle rendue possible par les armes nucléaires interdit l'affrontement direct entre États-Unis et URSS, les conflits périphériques inscrits dans la logique bipolaire ont fait plusieurs millions de morts, notamment en Asie. Enfin, le récit du professeur pour conclure la séance permet d'expliquer les circonstances et les modalités de l'effondrement du bloc soviétique marquant la fin de la guerre froide.

## Le processus de décolonisation et l'émergence du tiers-monde

La bipolarisation du monde abordée dans les séances précédentes est troublée par le processus de décolonisation qui touche les continents asiatique et africain et qui débouche sur l'émergence du tiers-monde.

Le processus de décolonisation et l'affirmation du tiers-monde constituent des dynamiques géopolitiques qui doivent être appréhendées dans leur articulation avec le fonctionnement des relations internationales. L'étude de la décolonisation permet ainsi de mettre en œuvre plusieurs modes de raisonnement propres à la pensée historique. La **contextualisation** tout d'abord, afin de comprendre pourquoi c'est après la Seconde Guerre mondiale que les revendications d'indépendance réussissent alors qu'elles avaient échoué après la Première Guerre mondiale. La **périodisation** ensuite afin d'identifier le début et la fin du processus (que l'on peut prolonger jusqu'en 1990 avec l'indépendance de la Namibie), mais aussi les étapes qui le constituent. Bernard Droz distingue ainsi une première phase de 1945 à 1954 dominée par l'indépendance des possessions asiatiques, une deuxième phase de 1954 à 1962 marquée par les indépendances des colonies du Maghreb et d'une grande partie de l'Afrique noire et enfin une troisième phase de 1962 à 1990 caractérisée par les indépendances tardives, souvent très violentes, des dernières colonies de l'Afrique portugaise.

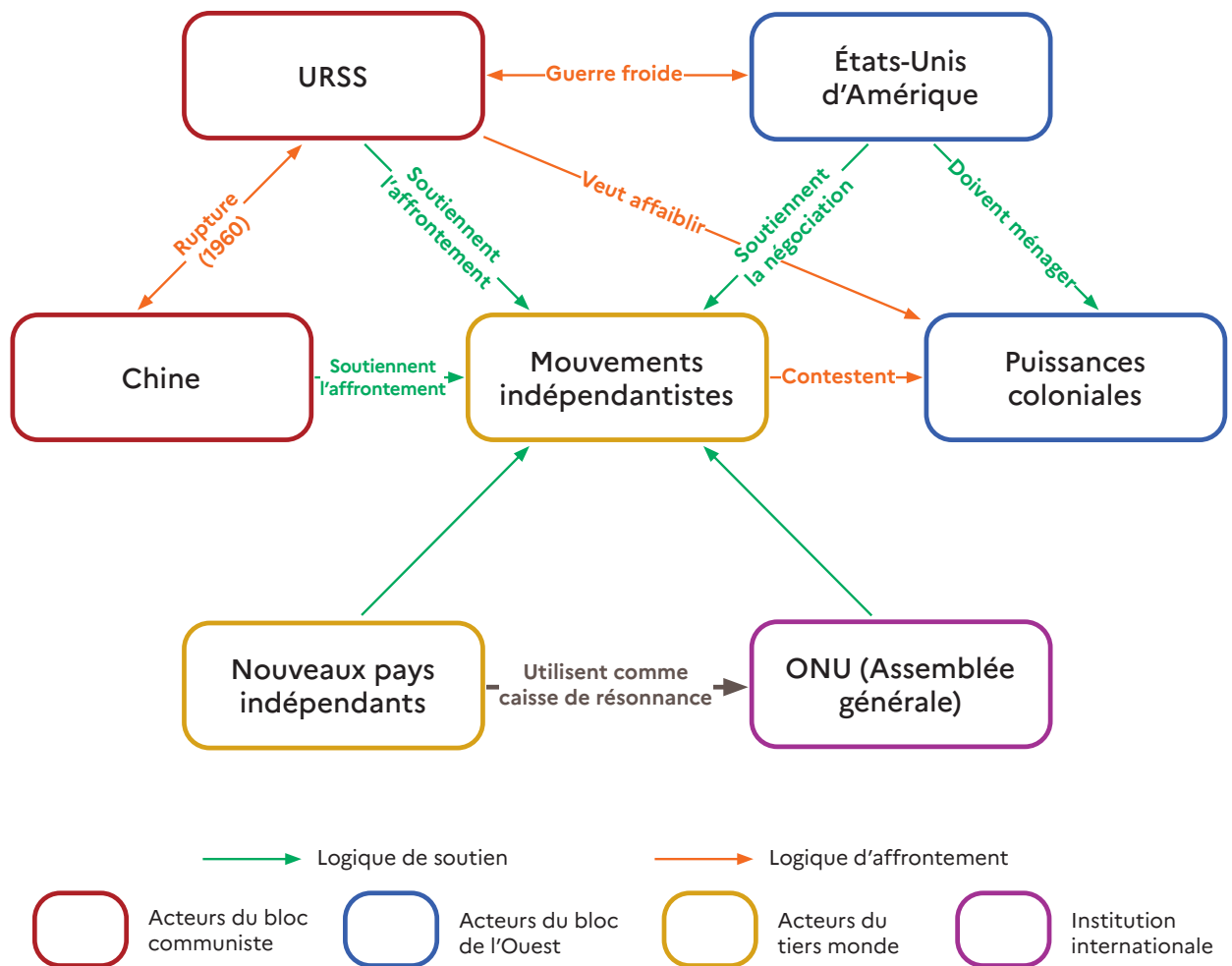
Ainsi, après avoir défini la notion de décolonisation en début de séance, le professeur peut problématiser celle-ci à partir d'une double chronologie confrontant la temporalité de la colonisation et celle de l'accès aux indépendances. Cette confrontation permet de périodiser le processus de décolonisation et surtout de poser deux questions : comment expliquer que le système colonial, à son apogée dans les années 1930, ait pris fin aussi rapidement (une vingtaine d'années pour l'essentiel) ? Et pourquoi est-ce après la Seconde Guerre mondiale que ce processus de décolonisation a lieu ?

Nous proposons de consacrer l'essentiel de la séance à l'étude du **jeu des acteurs** afin de comprendre les logiques géopolitiques qui sous-tendent le processus de décolonisation et qui permettent de répondre aux deux questions. De ce point de vue, il est possible avec les élèves de dresser une **typologie de ces acteurs** et d'identifier leur rôle. Ce travail d'identification peut se faire à partir du récit oral du professeur ou d'un texte rédigé à cet effet. Les **mouvements indépendantistes**, dont certains ont pris leur essor dès l'entre-deux-guerres, mobilisent des sources d'inspiration variées. On peut schématiquement en identifier trois : la valorisation de la fidélité à la culture traditionnelle, en particulier la religion, souvent efficace au sein des masses populaires ; le retournement des principes démocratiques contre les métropoles européennes porté par une élite bourgeoise libérale ; la diffusion d'un marxisme anticolonialiste, notamment en Asie. En tout état de cause, ces mouvements sont, en 1945, davantage structurés en Asie et au Maghreb qu'en Afrique noire. Les **puissances coloniales**, qui sortent affaiblies du conflit mondial, réagissent diversement aux demandes d'indépendance, privilégiant selon les situations la répression ou la négociation. Il faut à cet égard se prémunir contre certaines représentations erronées. La Grande-Bretagne n'a pas systématiquement privilégié d'emblée la négociation, comme le rappellent les multiples arrestations de Kwame N'Krumah dans la *Gold Coast* (futur Ghana) ou la répression de la révolte des Mau-Mau entre 1952 et 1956 au Kenya. De même, il faut nuancer, dans le cas français, la distinction entre une décolonisation violente en Indochine et en Algérie et une décolonisation pacifique en Afrique noire, ainsi que

l'atteste la répression de l'Union des populations du Cameroun (UPC) de Ruben Um Nyobe au Cameroun. Les **deux superpuissances**, sorties victorieuses du conflit mondial, soutiennent globalement le processus mais pour des raisons différentes et avec des intérêts divergents. Dans le cadre de la guerre froide, les États-Unis doivent ménager leurs alliés européens, surtout lorsqu'ils font face à des mouvements communistes, comme c'est le cas de la France en Indochine. Quant à la stratégie soviétique, elle est moins anticoloniale que révolutionnaire et vise à étendre l'influence communiste dans les nouveaux pays indépendants. Cette stratégie est perturbée par la rupture sino-soviétique, effective en 1960 et qui contribue à diviser davantage encore les mouvements indépendantistes. Enfin, l'**ONU**, bien que dominée au Conseil de sécurité par les grandes puissances, joue un rôle de « caisse de résonance » des discours indépendantistes – rôle croissant à mesure que les nouveaux États indépendants intègrent l'organisation.

Il est alors possible de demander aux élèves, à partir du récit du professeur, d'élaborer un **schéma fléché** (comme l'exemple proposé ci-dessous) articulant le rôle de ces différents acteurs dans le processus de décolonisation (**réaliser une production graphique dans le cadre d'une analyse**).

**Le rôle des différents acteurs dans le processus de décolonisation**



En conclusion de la séance, le professeur propose un récit du devenir des anciennes colonies désormais indépendantes autour de la question : l'affirmation des pays du tiers-monde remet-elle en cause la bipolarité du monde ? L'enjeu tourne ici pour l'essentiel autour de la question du « **non-alignement** », qui voit ces nouveaux pays refuser d'entrer dans la logique des blocs de la guerre froide (conférences de Bandung en 1955 et de Belgrade en 1961). Si la République populaire de Chine, après sa rupture avec l'URSS au début des années 1960, cherche à apparaître comme une nouvelle référence pour les pays du tiers-monde, ceux-ci vont néanmoins de plus en plus recourir à une forme de « mise aux enchères » plus ou moins déguisée de leur rapprochement avec l'un des deux Grands. C'est ainsi que des pays théoriquement non alignés nouent des alliances avec l'une ou l'autre des deux grandes puissances comme l'Inde ou l'Irak avec l'URSS, le Pakistan ou le Soudan avec les États-Unis.

### Les relations entre les puissances après 1991 et les nouvelles formes de conflit

Selon Robert Frank, « deux erreurs sont commises dans l'analyse du système international qui se met en place depuis 1991<sup>2</sup>. » Ces deux erreurs renvoient aux deux aspects de la séance portant sur « Les relations entre les puissances après 1991 et les nouvelles formes de conflit ».

Tout d'abord, la chute de l'URSS et la proclamation par les États-Unis en 1990-1991 d'un « **nouvel ordre mondial** » masquent la réalité d'un « **désordre mondial** » né dans les années 1970 et qui s'accroît dans les années 1990 : ressentiment à l'égard de l'Occident dans le monde en développement, montée des nationalismes et des intégrismes, replis identitaires et ethnocentristes. Pour Philippe Moreau Defarges, l'éclatement du bloc soviétique, la mondialisation, les nouvelles technologies ont transformé la nature des conflits, avec la multiplication des **guerres asymétriques** opposant des combattants dont les forces sont incomparables : armée régulière contre mouvement de guérilla, État(s) contre mouvement terroriste, etc. De façon générale, les conflits se déroulent désormais majoritairement au sein des États, faisant des populations civiles les premières cibles. On peut néanmoins interroger l'attaque de la Russie contre l'Ukraine en 2022 sous l'angle d'une potentielle rupture, avec le retour des conflits interétatiques en Europe.

Parmi les conflits asymétriques, le **terrorisme** occupe une place particulière. L'acte terroriste peut se définir comme un type d'action dont le mode opératoire repose sur l'effet de surprise et l'aspect spectaculaire, et dont l'objectif est d'affecter la détermination de l'adversaire. On peut distinguer des organisations terroristes territorialisées, dont l'action est circonscrite dans l'espace et dont l'objectif est de renverser les pouvoirs dans un lieu donné, d'un terrorisme globalisé, fondé sur un réseau transnational d'acteurs et dont l'objectif est de s'attaquer à un système et à l'idéologie qui le sous-tend. C'est le cas des attentats du 11 septembre 2001 perpétrés par le groupe Al-Qaïda. En revanche, l'organisation État islamique (Daech) pratique un terrorisme hybride, à la fois territorialisé et globalisé.

La seconde erreur réside dans ce que Bertrand Badie appelle « **l'illusion unipolaire** ». En effet, après quelques années de domination de l'hyperpuissance américaine, celle-ci se heurte rapidement à de nombreuses difficultés tandis que s'affirment d'autres pôles de puissance, débouchant sur un **monde multipolaire** structuré par les relations complexes entre ces puissances : rivalité entre États-Unis et Chine, risques

2. Robert FRANK, *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris (PUF), 2012, p. 211.

de déclassement de l'Union européenne et du Japon, nouvel interventionnisme russe, volonté d'affirmation des puissances dites émergentes.

On peut nuancer cette vision d'un monde régi par l'ordre des puissances en s'appuyant sur Bertrand Badie, qui diagnostique dès 2004 « **l'impuissance de la puissance** ». Analysant l'enlèvement des États-Unis en Afghanistan ou en Irak, il montre comment la puissance militaire s'avère incapable de répondre efficacement aux « stratégies du pauvre » (terrorisme, guérilla, etc.) déployées par les acteurs, étatiques ou non, qui la contestent. Dès lors, l'essentiel de la conflictualité ne vient plus de la compétition entre puissances, mais des « nouvelles pathologies sociales internationales ».

La séance peut donc partir d'un questionnement sur les évolutions du monde depuis la fin de la guerre froide : comment est-on passé de l'espoir d'un nouvel ordre mondial en 1990 à la réalité d'un nouveau désordre mondial ? Afin de répondre à cette question, il est possible de faire travailler aux élèves la lecture de cartes permettant à la fois d'identifier les **puissances contemporaines en compétition** et les **différentes formes de conflit** qui traversent le monde. On peut ainsi demander aux élèves de produire une description orale d'une carte sur le modèle de l'émission de France Culture « Les cartes en mouvement », dont on peut leur faire écouter un épisode. La dimension « radiophonique » de l'exercice oblige en effet les élèves à prendre en compte le fait que les auditeurs n'ont pas la carte sous les yeux et doivent néanmoins comprendre les phénomènes représentés, la façon dont ils sont représentés et éventuellement les problèmes que cela pose (**savoir lire, comprendre et critiquer une carte**). À cet égard, et par confrontation de différentes cartes, le professeur peut montrer que, en fonction de la définition que l'on donne d'un conflit (nature, durée, intensité), la cartographie des conflits apparaît variable, sensibilisant ainsi les élèves à l'idée qu'une carte n'est pas une représentation transparente du réel, mais une interprétation de ce réel.

### Le projet européen et les étapes de sa réalisation

Étudier l'histoire de la construction européenne avec les élèves présente deux difficultés majeures. Tout d'abord, il s'agit de comprendre en quoi consiste le contenu même du projet de construction européenne, tant il s'agit d'un **objet politique et institutionnel hybride et complexe**. Sylvain Kahn le définit ainsi : « projet politique par lequel les citoyens des différents États d'Europe construisent ensemble et librement un système et une communauté politique partagés ». La Communauté économique européenne (CEE) puis l'Union européenne (UE) ne sont ni un pays, ni un peuple, mais un **édifice composé d'institutions et de politiques publiques**.

L'histoire de la construction européenne commence ainsi avec la Communauté économique du charbon et de l'acier (CECA) par laquelle la France, la RFA, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg mutualisent leurs politiques publiques charbonnières et sidérurgiques. Elle se poursuit avec la mise en œuvre du marché commun par la création de la CEE en 1957 : les mêmes pays mutualisent leurs politiques commerciales, douanières et agricoles. Tout en s'élargissant à plusieurs reprises, la CEE met en œuvre un marché unique par l'Acte unique européen de 1987, qui entraîne la libre circulation des biens, des personnes, des services et des capitaux au sein d'un espace économique dont les normes sont harmonisées. Enfin, l'Union européenne créée par le traité de Maastricht en 1992 mutualise « des parts de souveraineté régaliennes » (Sylvain Kahn) : monétaire, policière, militaire, diplomatique, judiciaire. La compréhension du fonctionnement de l'Union européenne doit être pensée de façon articulée avec le thème 3 du programme de géographie (« Thème 3 –



La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation : lignes de force et recompositions»), qui permet aux élèves de saisir concrètement l'impact de l'appartenance à l'Union européenne pour la France. La deuxième difficulté de l'étude de la construction européenne réside dans la tentation d'une histoire linéaire, voire téléologique, oublieuse du **jeu des acteurs**, du **poids du contexte**, du **rôle des débats et des oppositions**. La construction européenne n'était en rien une évidence. Elle doit donc être historicisée et non pas considérée comme un processus inéluctable.

Afin de permettre aux élèves de saisir ces différents enjeux, il est possible de les faire travailler à partir d'une chronologie retraçant l'histoire de la construction européenne depuis 1945 en partant de la question suivante : comment les pays européens ont-ils réussi à construire une communauté politique et économique après s'être affrontés lors de nombreux conflits ?

Cette chronologie peut par exemple être élaborée par le professeur à partir de celle proposée sur le [site](#) de l'Union européenne. Les élèves sont alors amenés à classer les dates figurant sur cette chronologie afin de distinguer celles qui relèvent de la construction européenne en elle-même de celles concernant l'évolution du nombre d'États membres (selon les élèves, et afin de différencier le niveau de guidage dans l'exercice, le professeur peut proposer les critères du classement ou pas). Pour chacun de ces deux domaines, les élèves peuvent identifier des phases d'avancée et des phases de crise, voire de recul. Ce travail permet ainsi de définir les notions d'**intégration** et d'**élargissement**. Ce travail par lequel les élèves répondent à la question « quoi ? » (en quoi consiste la construction européenne ?) peut être complété par une réflexion autour des questions « quand ? » et « pourquoi à ce moment-là ? ». Les élèves choisissent les dates qui leur semblent correspondre à des tournants majeurs de la construction européenne et justifient leurs propositions (**identifier et expliciter les dates des grands événements**). Puis ils mettent en relation ces dates avec l'évolution du contexte international pour y chercher des facteurs explicatifs (**mettre en relation des faits ou événements de natures et de localisations différentes**). À titre d'exemple, l'entrée dans l'Union européenne en 1995 de pays qui avaient conservé leur neutralité politique pendant la guerre froide ne peut s'expliquer que par la fin de cette dernière, quatre ans auparavant. Enfin le professeur peut compléter cette analyse par un récit sur le rôle de certains acteurs clés, allant des décideurs politiques et économiques aux opinions politiques, et du contexte propre aux États européens.

## Sujet d'étude – De Youri Gagarine à la guerre des étoiles

### Les enjeux de la question

Ce sujet d'étude permet d'éclairer la nature de la guerre froide, non seulement comme affrontement militaire, mais aussi comme compétition scientifique, technologique et symbolique entre les États-Unis et l'URSS. En effet, les rivalités militaires et politiques entre les puissances ont été le ressort premier et essentiel de la conquête et de la maîtrise progressive de l'espace. Celle-ci articule des **logiques de hard power** (pouvoir de contraindre), par la recherche de la supériorité technologique à visée militaire notamment, et de **soft power** (pouvoir de séduire), par la publicité donnée à chaque nouvel exploit.

La période qui va du premier vol humain dans l'espace réalisé par Youri Gagarine en 1961 jusqu'au projet d'Initiative de défense stratégique, aussi appelé « guerre des

étoiles», rendu public par le président américain Ronald Reagan en 1983 peut se découper en **plusieurs phases**. L'exploit de Youri Gagarine le 12 avril 1961 marque l'apogée de la domination spatiale de l'URSS sur les États-Unis, déjà manifestée quatre ans auparavant par le lancement du Spoutnik, premier satellite artificiel de la Terre. Néanmoins, au même moment, les États-Unis, traumatisés par cet épisode, ont amorcé un programme de rattrapage de leur retard, symbolisé par la création en 1958 de la NASA, dont l'enveloppe financière ne cesse de croître jusqu'à atteindre 4,4 % du budget fédéral en 1966. La période qui va de 1961 au début des années 1970 est donc caractérisée par une progressive inversion du rapport de forces en faveur des États-Unis. En effet, si le vol de Youri Gagarine clôt une décennie de domination soviétique, les premiers pas sur la Lune de Neil Armstrong et Buzz Aldrin en 1969 sont l'aboutissement d'un projet lancé en 1961 par le président américain John F. Kennedy.

Cette compétition revêt un **triple enjeu, militaire, scientifique et symbolique**. Dès les origines, la conquête spatiale répond à des **motivations d'ordre militaire et stratégique**. Il s'agit à la fois de trouver le moyen de projeter l'arme nucléaire à l'aide de missiles balistiques et de pouvoir observer le territoire ennemi à l'aide de satellites de reconnaissance optique. Ainsi, dans les années 1960, les satellites lancés dans l'espace par la NASA servent à transmettre les images du terrain de guerre vietnamien. Mais la **dimension scientifique** est également essentielle. L'objectif est ici de mieux comprendre les phénomènes qui se manifestent dans la haute atmosphère : pression, température, raréfaction de l'atmosphère, etc. C'est ainsi qu'en faisant voler 58 chiens entre 1951 et 1960, les Soviétiques ont récupéré de nombreuses informations physiologiques. De même, lors de leur expédition sur la Lune, Neil Armstrong et Buzz Aldrin collectent plus de 20 kilos de roches lunaires et installent un sismomètre passif et un réflecteur laser afin de mesurer la distance Terre-Lune.

Mais la dimension la plus spectaculaire est bien la **dimension politique**, qui consiste pour chacune des deux puissances à mettre en scène ses réussites spatiales comme des preuves de la supériorité idéologique de son modèle, rappelant que la guerre froide est aussi une guerre de propagande. Ainsi, dès son retour sur Terre, Youri Gagarine affirme que son exploit est d'abord « une victoire du communisme ». De même, l'expédition sur la Lune est un projet politique plus que scientifique lancé par le président Kennedy, qui affirme le 25 mai 1961 : « Aucun projet spatial ne sera aussi impressionnant pour l'humanité que celui-là. » Ce projet Apollo sera poursuivi par ses successeurs, indépendamment de leur orientation politique. L'État fédéral y consacre d'ailleurs des moyens colossaux : en 1969, 300 000 travailleurs et 20 000 sous-traitants sont employés par l'industrie spatiale. C'est aussi la dimension politique de la conquête spatiale qui explique sa très forte médiatisation : plus de 500 millions de personnes à travers le monde ont vu à la télévision les premiers pas de Neil Armstrong sur la Lune (sur une population mondiale de 3,5 milliards d'habitants).

Néanmoins, si les États-Unis procèdent encore à cinq expéditions lunaires jusqu'en 1972, le contexte change, ouvrant donc une nouvelle ère d'une dizaine d'années. Sur le plan politique, l'heure est à la **détente**. Sur le plan économique, ces expéditions coûtent très cher et les finances américaines sont affaiblies. En conséquence, l'URSS et les États-Unis abandonnent les défis les plus coûteux et limitent les vols habités à l'orbite terrestre. Surtout, la détente spatiale se manifeste par l'accord signé en 1972 entre les deux Grands pour réaliser un rendez-vous spatial entre leurs vaisseaux respectifs, Apollo et Soyouz. Celui-ci a lieu le 17 juillet 1975, ponctué par la poignée de main entre l'Américain Thomas Stafford et le Soviétique Alexeï Leonov. Pour

la préparation du vol, les Américains ont visité les installations spatiales en Union soviétique et les Soviétiques sont venus s'entraîner à la NASA : à travers leurs équipes d'astronautes, d'ingénieurs et de techniciens, les deux puissances apprennent à se connaître et à collaborer. Ici encore, la médiatisation a été intense à travers le monde, le succès politique reléguant ainsi au second plan la prouesse technique.

Cependant le contexte international se tend de nouveau au début des années 1980, ce qui se traduit par le lancement du **projet d'Initiative de défense stratégique**, dit « guerre des étoiles », par le président américain Ronald Reagan. Cette fois-ci, il n'est plus question de mettre en avant l'aventure humaine que constitue la conquête spatiale mais bien de contrer l'ennemi soviétique. Le projet de « guerre des étoiles » consiste à mettre en place un système de défense du territoire américain contre les missiles balistiques soviétiques à partir d'intercepteurs basés au sol mais aussi dans l'espace. Néanmoins les ambitions de ce projet, très coûteux et pas encore totalement réalisable à l'époque sur le plan technologique, sont grandement revues à la baisse après la disparition de l'URSS en 1991.

Théâtre de la concurrence acharnée entre les deux Grands, la course à l'espace a également été un **moyen pour d'autres États d'affirmer leur souveraineté** au sein même des blocs. C'est le cas de la France, dont l'aventure spatiale commencée dès la fin de la Seconde Guerre mondiale s'accélère avec le retour du général de Gaulle au pouvoir en 1958. Pour lui, l'indépendance nationale vis-à-vis notamment de l'allié étatsunien ne peut s'enraciner que dans la dissuasion nucléaire et dans l'acquisition d'un statut de véritable puissance spatiale. À cet effet, il impulse la création du Centre national d'études spatiales (CNES) en 1961, qui installe un site à Kourou en 1965. La même année, le lancement du satellite Astérix fait de la France la troisième puissance capable de mettre en orbite un objet artificiel. Le successeur du général de Gaulle, Georges Pompidou, inscrit cette stratégie de souveraineté nationale dans la coopération européenne : l'Agence spatiale européenne est créée en 1975.

## Problématique et éléments de mise en œuvre

### Problématique

Pourquoi la conquête de l'espace est-elle devenue un enjeu majeur de la guerre froide ?

### Éléments de mise en œuvre

Le sujet d'étude peut être mis en œuvre en deux temps.

Le premier temps serait consacré à **l'étude de deux moments historiques** particuliers permettant de dégager les différents enjeux de la conquête spatiale dans le contexte de la guerre froide : le **premier vol effectué dans l'espace par Youri Gagarine en 1961** et le **premier alunissage, par Neil Armstrong, en 1969**. Une lecture synchronique de chacun de ces deux moments permet d'abord de les **contextualiser** afin de montrer que les enjeux de la conquête spatiale ne sont pas détachés des enjeux plus larges de relations internationales. Elle permet ensuite d'**identifier les différentes dimensions** que revêt la conquête spatiale : exploit technique, mais aussi manifestation de la supériorité de tel ou tel modèle politique et enfin gains scientifiques et militaires.

Le second temps consiste à **mettre en perspective** ces deux moments **dans un temps plus long** allant des années 1960 aux années 1980. À partir d'une chronologie éventuellement accompagnée de documents illustrant tel ou tel moment, les élèves sont invités à proposer une **périodisation de la conquête spatiale**. Cette périodisation

peut s'appuyer sur les deux questions suivantes : quelle est la puissance dominante ? Les deux Grands privilégient-ils une logique de compétition ou de coopération ? Cela permet ainsi de dégager **trois phases** :

- tout d'abord une phase de compétition du début des années 1960 au début des années 1970, marquée par l'inversion du rapport de forces entre l'URSS dominante au début de la période et les États-Unis qui rattrapent et dépassent finalement leur rival ;
- ensuite une phase de coopération du début à la fin des années 1970, symbolisée par la rencontre Apollo-Soyouz en 1975 ;
- enfin une phase de reprise de la compétition à partir du début des années 1980, marquée par l'avènement définitif de la supériorité de la puissance américaine, dont le projet IDS contribue à la chute de l'URSS.

### Capacités et méthodes : exemples

Justifier des choix, une interprétation, une production.

Procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique.

Utiliser les outils numériques pour produire des cartes, des graphiques, des présentations.

Afin de faire comprendre aux élèves les multiples enjeux liés à la conquête spatiale dans le contexte de la guerre froide, il est possible de les faire travailler sur **deux moments clés** : le premier vol effectué dans l'espace par Youri Gagarine en 1961 et le premier alunissage par Neil Armstrong en 1969. La classe est ainsi divisée en deux, chaque moitié travaillant sur un de ces moments.

Les élèves sont organisés en petits groupes de travail. L'activité commence par la lecture d'un article de la revue *L'Histoire* : celui de Philippe Varnoteaux intitulé « Gagarine, héros soviétique » (*L'Histoire* n° 370, décembre 2011) pour les uns, celui de Jacques Portes intitulé « On a marché sur la Lune » (*Les Collections de L'Histoire* n° 7, février 2000) pour les autres<sup>3</sup>. À l'aide de ces articles, les élèves doivent **identifier les enjeux** non seulement techniques, mais aussi politiques et médiatiques d'une part, scientifiques et militaires d'autre part, de ces deux événements.

Chaque groupe de travail reçoit ensuite un corpus d'une dizaine de documents de natures variées concernant l'événement qu'ils ont à étudier. Les élèves débattent alors au sein de chaque groupe pour **choisir les trois documents** qui leur paraissent les plus aptes à illustrer l'article de *L'Histoire*. Ils rédigent ensuite un texte afin de **justifier leur choix** pour chacun des documents retenus. Leur justification doit s'appuyer sur l'apport du document pour illustrer tel ou tel enjeu de la conquête spatiale ainsi que sur l'intérêt et les limites du document par rapport à sa nature, au point de vue qu'il exprime ou encore au contexte de production. L'objectif est donc double : que les documents permettent d'illustrer l'ensemble des enjeux liés à la conquête spatiale et qu'ils fassent l'objet d'un regard critique de la part des élèves. Ceux-ci peuvent ensuite réaliser une présentation numérique des documents choisis intégrant des éléments d'analyse dans la perspective d'un exposé oral.

3. On peut également s'appuyer sur un article du magazine *Géo*, d'Émeline Féraud, publié en juillet 2022 : « [Apollo 11 et les premiers pas sur la Lune : retour sur la mission qui a marqué l'histoire du spatial](#) ».

## Sujet d'étude – Le 11 septembre 2001

### Les enjeux de la question

Ce sujet d'étude vise à **saisir l'événement** et ses **multiples conséquences**. Il permet d'appréhender la question du **terrorisme** et de son rôle dans l'évolution de la situation internationale.

Le 11 septembre 2001 constitue **un événement historique** d'abord par **l'effet de sidération** qu'il produit. Celui-ci s'explique en premier lieu par la dimension spectaculaire et symbolique que revêtent ces attentats sans précédent par leurs modalités (le détournement de quatre avions commerciaux transformés en armes) et leurs cibles (les tours du *World Trade Center*, le Pentagone et vraisemblablement la Maison-Blanche ou le Capitole, qui sont néanmoins épargnés grâce aux passagers du vol UA-93, dont l'avion s'écrase finalement en Pennsylvanie). C'est à la fois le cœur des États-Unis et le centre de la mondialisation qui sont ainsi visés. On compte près de 3000 victimes, dont plus de 300 sont de nationalité étrangère aux États-Unis.

L'effet de sidération est évidemment amplifié par **le retentissement médiatique** de l'événement. La chaîne d'information continue CNN annonce le premier crash quelques minutes seulement après qu'il a eu lieu, alors qu'on ne sait pas encore s'il s'agit d'un accident ou d'un attentat. Puis elle diffuse en direct le second attentat grâce à une caméra fixe placée en permanence sur un toit de New York. Les médias du monde entier prennent le relais en diffusant les images en direct et en boucle à l'échelle planétaire. Par leur force évocatrice qui dépasse les scénarios de fiction les plus catastrophistes, ces images contribuent alors à marquer durablement les esprits, ce que recherchent les auteurs des attentats. Ce retentissement des attentats marque aussi l'essor du complotisme : à partir d'une analyse biaisée des images et sans véritable enquête, certains tentent d'incriminer les services secrets américains ou lancent l'idée d'une mise en scène.

La réflexion autour de l'événement historique que constituent les attentats du 11 septembre 2001 amène à replacer celui-ci dans une histoire plus longue afin d'évaluer la réalité de **la rupture** qu'il représente, notamment du fait de **ses conséquences**. Dans un premier temps, l'analyse proposée à chaud par les médias et un certain nombre d'experts ont en effet mis en avant l'idée que ces attentats ouvraient une ère nouvelle, caractérisée par la fin de l'hyperpuissance américaine, l'avènement des acteurs non étatiques dans les relations internationales ou encore la crise du multilatéralisme provoquée par l'intervention militaire des États-Unis et de leurs alliés en Irak en 2003 (à rebours de l'intervention en Afghanistan en 2001 menée par une vaste coalition internationale soutenue par l'ONU).

Néanmoins, de nombreux historiens ont mis en cause cette vision d'une rupture nette que porteraient les attentats du 11 septembre au profit d'une **analyse plus fine des temporalités**. Robert Frank montre ainsi que cet événement illustre une sorte de choc des temporalités entre « les vainqueurs de la guerre froide en 1989 et Al-Qaïda, symbole extrême des désordres de l'univers dont les prémices datent de 1973<sup>4</sup> ». Or il estime que les facteurs de désordre nés dans les années 1970 – rejet de l'Occident, montée des intégrismes, progression de l'islamisme et du terrorisme international – ont été pendant longtemps insuffisamment pris en compte au profit d'une vision illusoire d'un « nouvel ordre mondial » instauré après la chute de l'URSS.

4. Robert FRANK, *op. cit.*, p. 211.

Il est donc nécessaire de replacer les attentats du 11 septembre 2001 dans l'histoire du développement de l'islamisme et, en son sein, d'une mouvance terroriste. Pour cela, une clarification des termes est nécessaire. L'**islamisme** peut se définir comme une idéologie politique régie par la volonté de faire de l'islam le principe organisateur de la vie politique et sociale. Cette idéologie qui se développe au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle se structure autour de deux courants : le wahhabisme en Arabie saoudite d'une part, et le frérisme (des Frères musulmans) en Égypte d'autre part, qui partagent tous deux une hostilité vis-à-vis de l'Occident. Fortement influencé par le wahhabisme, qui a pour objectif de débarrasser l'islam de toutes les innovations considérées comme illicites, le **salafisme**, qui vient de l'expression *al-salaf al-salih* désignant les « pieux ancêtres », est un courant de l'islam sunnite qui entend revenir à l'islam des origines, défini comme « pur », et dont les adeptes se veulent apolitiques et non violents.

Le **terrorisme** peut être défini comme un type d'action violente, dont le mode opératoire repose sur l'effet de surprise et l'aspect spectaculaire et dont l'objectif est d'affecter la détermination de l'adversaire. Si l'on peut faire remonter l'histoire du terrorisme au Moyen-Age avec la secte des *hashishin* (Assassins) au XIII<sup>e</sup> siècle, il convient de souligner qu'il a pu être utilisé par des courants politiquement très divers au cours des âges (nationalisme, anarchisme, populisme, etc.). Enfin, le **djihadisme** désigne une branche de l'islamisme qui prône le recours au combat armé pour instaurer un État et une société islamiques (même si le mot « *djihad* » n'a pas nécessairement une signification violente à l'origine puisqu'il désigne l'effort de chaque musulman pour respecter ses devoirs envers Dieu).

À partir de ces définitions générales, il convient de rappeler qu'il existe différents types de mouvements islamistes armés dont les objectifs diffèrent. Al-Qaïda relève d'un **djihadisme globalisé**, fondé sur un réseau transnational d'acteurs : né dans la lutte armée contre l'invasion soviétique en Afghanistan, le réseau se retourne ensuite contre la puissance américaine à partir des années 1990. Un mouvement comme le Hamas, créé en 1987 dans le cadre de l'Intifada dans les territoires palestiniens occupés par Israël, s'inscrit au contraire dans un **combat territorialisé et nationaliste** visant à l'origine à détruire Israël et à libérer la Palestine par la lutte armée. Enfin, l'organisation État islamique (Daech), créée en 2006 en Irak, est un **mouvement hybride**, à la fois territorialisé et globalisé. Il combine en effet deux types d'actions : l'édification d'un « État du califat islamique » (proclamé en 2014 et finalement anéanti en 2019) sur un territoire à cheval entre l'Irak et la Syrie, et l'organisation d'attentats terroristes à l'extérieur de ce territoire.

Sur le plan chronologique, de nombreux historiens datent des **années 1970** l'émergence du terrorisme islamiste à l'échelle du Moyen-Orient (Gilles Kepel, Jenny Raflik) : diffusion du wahhabisme par une Arabie saoudite qui bénéficie des chocs pétroliers, prise du pouvoir en Iran de l'ayatollah Khomeiny promoteur majeur du terrorisme islamiste, guérilla contre l'occupation soviétique de l'Afghanistan qui nourrit un djihadisme international. Par ailleurs, il convient d'insister sur l'importance de la charnière des **années 1980-1990** dans la structuration du mouvement djihadiste contemporain : tandis que la fin de l'occupation soviétique en Afghanistan en 1989 rend disponibles pour d'autres combats de très nombreux djihadistes, la première guerre du Golfe et la présence accrue des forces américaines au Moyen-Orient leur donnent un nouvel objectif. C'est dans ce contexte que prospère le **mouvement Al-Qaïda**, créé en 1987 par le cheikh Abdallah Yusuf Azzam et son disciple Oussama Ben Laden et qui devient en 1998 une organisation structurée avec un commandement et un projet idéologique dont l'objectif réside avant tout dans la lutte contre la domination américaine, et occidentale en général, sur le monde musulman.

## Problématique et éléments de mise en œuvre

### Problématique

Dans quelle mesure les attentats du 11 septembre 2001 constituent-ils un événement historique qui a marqué une rupture ?

### Éléments de mise en œuvre

La réflexion autour de la **notion d'événement historique** peut servir de fil conducteur à l'organisation de la séquence. Pour ce faire, le professeur peut s'appuyer sur l'article de Michel Winock, « Qu'est-ce qu'un événement ? », paru dans *L'Histoire* en septembre 2002. Dans cet article, Michel Winock identifie **quatre critères** permettant de définir un événement historique : l'**intensité**, à la fois quantitative (« combien de gens sont-ils impliqués ? Quelle est l'ampleur du phénomène ? Quelle est la puissance de destruction ? ») et symbolique, l'**imprévisibilité**, le **retentissement** et les **conséquences**. Sur ce dernier point, Michel Winock précise : « Si l'événement est destructeur (d'un ordre, d'une continuité, d'un équilibre), il est aussi créateur. » Il indique que les conséquences ne sont véritablement identifiables qu'avec le recul historique.

À partir de cette grille de lecture, la séquence peut être organisée en **trois temps**. Dans un premier temps, l'étude du **traitement immédiat des attentats du 11 septembre** permet de mesurer l'intensité, l'imprévisibilité et le retentissement de l'événement. La Une du *Monde* du 13 septembre 2001 ou encore des extraits de l'édition spéciale du journal télévisé de France 3 disponibles sur Lumni enseignement sont à ce titre tout à fait adaptés.

Le deuxième temps peut être consacré aux **lectures politiques de l'événement**, par exemple à partir de l'étude du discours de George W. Bush devant le Congrès du 20 septembre et de l'interview accordée par Oussama Ben Laden à Al-Jazeera le 7 octobre. L'étude de ces textes permet de dégager les notions d'islamisme, de terrorisme et de djihadisme, ainsi que de poser les bases de la réflexion sur les conséquences de l'événement. Il sera nécessaire de replacer ces textes dans un temps plus long. En effet, le discours de George W. Bush mobilise une représentation du rôle des États-Unis comme héraut des valeurs démocratiques et libérales qui a pris son essor avec la Seconde Guerre mondiale, s'est amplifiée lors de la guerre froide et a cru triompher dans le cadre du « nouvel ordre mondial » proclamé par George H. Bush en 1990. Les propos d'Oussama Ben Laden doivent quant à eux être replacés dans le contexte de la montée des contestations de la domination occidentale qui se développent depuis les années 1970. Le professeur peut ainsi montrer que l'effet de surprise provoqué par « l'événement 11 septembre » peut s'expliquer par le fait que les espoirs du tournant de 1989-1991 et l'illusion de la « fin de l'histoire » (Francis Fukuyama) ont fait oublier les facteurs de désordre nés dans les années 1970 et qui n'ont pas disparu depuis (rejet de l'Occident, progression de l'islamisme, multiplication des conflits locaux, etc.).

Enfin, le troisième temps de la séquence est dédié aux **conséquences de l'événement**. À partir de cartes, les élèves peuvent identifier les conséquences des attentats du 11 septembre, en particulier les interventions en Afghanistan en 2001 et en Irak en 2003 débouchant sur la chute des talibans et de Saddam Hussein. Il s'agit ici de montrer le passage d'une logique multilatérale à une logique unilatérale tout en nuanciant la notion de rupture dans la mesure où cette évolution est perceptible dès le milieu des années 1990. Enfin, il convient d'établir un bilan de ces interventions vingt ans plus tard à la fois sur le remodelage chaotique du Moyen-Orient, l'émergence de nouvelles menaces (Daech) et leur impact sur la hiérarchie des puissances. Ainsi, en Afghanistan,

la puissance américaine qui avait vaincu le régime des talibans en 2001 doit opérer un retrait humiliant vingt ans plus tard, permettant leur retour au pouvoir.

### Capacités et méthodes : exemples

- Identifier et expliciter les dates et acteurs des grands événements.
- Mettre un événement en perspective.
- Construire et vérifier des hypothèses sur une situation historique.
- Justifier une interprétation.
- Procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique.

L'analyse d'un extrait du discours de George W. Bush devant le Congrès le 20 septembre 2001 est l'occasion de faire travailler aux élèves **l'analyse critique d'un discours politique** selon une approche historique. Cette démarche peut être mise en œuvre en **trois temps** qu'il s'agit d'expliquer aux élèves.

Analyser un discours politique selon une approche historique, c'est d'abord en **identifier, comprendre et expliciter les allusions**. Pour cela, un exercice peut être proposé aux élèves consistant à rédiger des notes explicatives rendant le discours accessible à des non-spécialistes. On peut scénariser la tâche en leur indiquant par exemple qu'il s'agit de publier le discours dans un manuel à destination d'élèves de 3<sup>e</sup> peu au fait des événements, personnages et notions auxquels fait référence George W. Bush dans son discours.

Dans un deuxième temps, analyser un discours politique selon une approche historique revient à **confronter ce discours à la réalité historique**. À titre d'exemple, dans un passage du discours, George W. Bush compare Al-Qaïda au « fascisme », au « nazisme » et au « totalitarisme ». Il est possible de demander aux élèves d'interroger cette comparaison sur un plan historique en s'appuyant sur ce qui a été vu dans le thème 1 du programme d'histoire (« Totalitarismes et Seconde Guerre mondiale »).

Enfin, le troisième temps de l'analyse critique consiste à **interroger les intentions et les représentations de l'auteur** du discours afin de comprendre pourquoi il mobilise la référence à certains événements, certains personnages ou certaines idées (étape 1) et pourquoi il les présente de telle ou telle manière (étape 2). Ici, les élèves sont invités à proposer des hypothèses d'interprétation en s'interrogeant sur l'auteur du discours, mais aussi le contexte dans lequel il s'exprime ou encore le destinataire auquel il s'adresse. Les élèves peuvent ainsi repérer la façon dont George W. Bush mobilise une certaine image du rôle des États-Unis dans le monde élaborée tout au long du XX<sup>e</sup> siècle et une rhétorique du combat du Bien contre le Mal dans un discours qui s'adresse non seulement au Congrès, mais au-delà à la société américaine et, *in fine*, au monde entier pour justifier une réponse qui prendra la forme de la « guerre contre le terrorisme ».



## Pour aller plus loin

### Ouvrages généraux sur les dynamiques géopolitiques depuis 1945

- Bossuat Gérard, *Histoire de l'Union européenne : fondation, élargissements, avenir*, Paris, Belin, 2009.
- Cattaruzza Amaël, *Atlas des guerres et conflits, un tour du monde géopolitique*, Paris, Autrement, 2017.
- Chassaing Philippe, *Les Années 1970. Fin d'un monde et origine de notre modernité*, Paris, Armand Colin, 2012.
- Droz Bernard, *Histoire de la décolonisation au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 2006.
- Frank Robert (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, PUF, 2012.
- Gaddis John Lewis, *La Guerre froide*, Paris, Les Belles Lettres, 2019 trad. [1<sup>re</sup> édition 2006].
- Grosser Pierre, « La guerre froide », *La Documentation photographique* n° 8055, La Documentation française, 2007.
- Grosser Pierre, *L'histoire du monde se fait en Asie*, Paris, Odile Jacob, 2018.
- Grosser Pierre, *1989 : l'année où le monde a basculé*, Paris, Perrin, rééd. 2019.
- Kahn Sylvain, *Histoire de la construction de l'Europe depuis 1945*, Paris, PUF, 2018.
- Moreau Defarges Philippe, *Nouvelles relations internationales*, Paris, Le Seuil, 2017.
- Soutou Georges-Henri, *La guerre de cinquante ans. Les relations Est-Ouest 1943-1990*, Paris, Fayard, 2001.
- Vaïsse Maurice, *Les relations internationales depuis 1945*, Paris, Armand Colin, rééd. 2021.
- Westad Odd Arne, *La guerre froide globale, le tiers-monde, les États-Unis et l'URSS (1945-1991)*, Paris, Payot, 2007.

### Ouvrages et articles sur les sujets d'étude

#### Sur la conquête spatiale de Youri Gagarine à la guerre des étoiles

- « La conquête spatiale, de la guerre froide à la coopération internationale », entretien avec Jean-François Clervoy, propos recueillis par Patrick Clervoy, *Inflexions*, 2020/1 (N° 43), p. 109-116.
- Paulais Julien, *La conquête spatiale durant la Guerre Froide : Enjeux géostratégiques et technologiques entre deux superpuissances pour la course à l'espace (1945-1991)*, Londres, Éditions universitaires européennes, 2013.
- Mouriaux Pierre-François, Bottlaender Eric, *De Gagarine à Thomas Pesquet. L'entente est dans l'espace*, Paris, Louison Éditions, 2017.
- Varnoteaux Philippe, « Guerre froide, acte II ? », *Revue Projet*, 2022/2 (N° 387), p. 29-33.

#### Sur le 11 septembre 2001

- Dory Daniel, « L'histoire du terrorisme. Un état des connaissances et des débats », *Sécurité globale* 25 (1), 2021.
- Dosse François, *Renaissance de l'événement, Un défi pour l'historien, entre sphinx et phénix*, Paris, PUF, 2010.
- Ferragu Gilles, *Histoire du terrorisme*, Paris, Perrin, 2017.
- Filiu Jean-Pierre, *La véritable histoire d'Al-Qaïda*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 2011.

- Kepel Gilles, *Jihad. Expansion et déclin de l'islamisme*, Gallimard, coll. « Folio actuel », 2003.
- Kepel Gilles, *Al-Qaïda dans le texte*, Paris, PUF, 2013.
- Raflik Jenny, *Terrorisme et mondialisation. Approches historiques*, Paris, Gallimard, 2016.

### Ressources en ligne

- « [Les conséquences du 11 septembre sur les relations internationales](#) », dossier documentaire proposé par Sciences Po rassemblant des références bibliographiques.
- « [Le 11 septembre : les théoriciens](#) », Mécaniques du complotisme, émission de France Culture, 10 septembre 2019.
- [Site](#) du mémorial du 11 septembre à New York (de nombreuses sources, en anglais).